## Municipalité d'Ormstown 5 rue Gale Ormstown, Qc J0S 1K0

## AVIS PUBLIC D'ADOPTION RÈGLEMENT NUMÉRO 39-2024 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Francine Crête, Directrice générale par intérim et Greffière, à l'effet que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 avril 2024, le règlement numéro 39-2024 sur la tarification des services municipaux a été adopté.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale, aux heures régulières de bureau soit de 9h00 et 12h00 et de 13h00 et 16h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h00 à 12H00; ou sur le site internet de la Municipalité au <a href="https://www.ormstown.ca">www.ormstown.ca</a>

Le règlement entre en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à Ormstown, ce 9 avril 2024

(Original signé)

Francine Crête Directrice générale par intérim et Greffière